

Envoyé en préfecture le 05/01/2023

Recu en préfecture le 05/01/2023



Publié le

ID: 044-244400438-20221230-DE251_P301222-DE



GRAND LIEU COMMUNAUTE: 00119 - 244 400 438

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DECISION DU PRESIDENT

Objet: CONTRAT DE REPRISE DES DECHETS D'EMBALLAGES MENAGERS

En raison du prolongement de l'agrément de la REP Emballages ménagers 2018-2022 d'un an, soit jusqu'au 31 Décembre 2023 et dans l'attente d'un nouvel agrément, Grand Lieu Communauté est dans l'obligation de revoir, pour l'année 2023, les contrats pour la reprise et le recyclage des déchets d'emballages ménagers :

Dans cet objectif, à compter du 01/01/2023 et jusqu'au 31/12/2023, il est proposé que Grand Lieu Communauté:

- Prolonge par voie d'avenant, les contrats de reprise :
 - Option filière papier-carton (PCNC PCC) avec REVIPAC
 - Option Filière plastique avec VALORPLAST,
- Signe un contrat de reprise des aciers, petits et gros aluminiums :
 - Avec l'entreprise Suez Environnement.

VU la délibération du Conseil de Grand Lieu Communauté en date du 1er février 2022 portant délégation du Conseil Communautaire au Président, lorsque les crédits sont inscrits au budget, de prendre toute décision concernant la passation, la signature, l'exécution et la résiliation de toute convention et de son (ses) avenant(s) ayant pour objet la perception d'une recette ;

CONSIDERANT l'ensemble du dossier;

Le Président de Grand Lieu Communauté,

Article 1 - Approuve les avenants aux contrats de reprise papier-carton et plastiques avec REVIPAC et VALORPLAST, ainsi que le contrat de reprise des aciers, petits et gros aluminiums avec SUEZ Environnement.

Article 2 - Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du CGCT, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du Conseil communautaire.

Article 3 - Madame la Directrice Générale des Services et le Comptable du Centre des Finances Publiques de Pornic sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Acte n°: DE251-P301222 Publié sur le site internet le : 05 p1/2523 Fait à La Chevrolière, le 30 décembre 2022,

Le Président, Johann BOBLIN,

> Signé électroniquement par : Johann Boblin Date de signature : 31/12/2022

Qualité : Président de Grand Lieu

Communauté